

# ARRÊTÉ LINKY

Injonction de :

- mise en conformité des compteurs électriques communicants, déjà posés ou à venir;
  - Respect du refus d'installation de tels compteurs, exprimé par les usagers du service public local de l'électricité ;
- sur le territoire de la commune.

Pour plus d'information sur le refus des compteurs linky, vous pouvez consulter le blog suivant :

<https://stoplinky94120.wordpress.com/> 

## **HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**

Esplanade Louis Bayeurte  
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**